



Vernouillet, le 18 avril 2026

Procès-verbal du Comité Syndical du vendredi 17 avril 2026

Présents

Claudy MONTAGNE, déléguée titulaire, Présidente
Laurent BAIVEL, délégué titulaire
Fabien AUFRECHTER, délégué titulaire
Sophie DROU, déléguée titulaire
Pascal COLLADO, délégué titulaire
Henriette LARRIBAU-GAUFRES, déléguée titulaire, Vice-Présidente

1. ELECTION DU PRÉSIDENT

Madame Claudy MONTANGE est élue Présidente à l'unanimité, au scrutin secret.

2. FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

Rapporteur : Mme Claudy MONTAGNE

Le Comité Syndical décide de fixer à 1 le nombre de vice-président à l'unanimité.

3. ELECTION D VICE-PRÉSIDENT

Madame Henriette LARRIBAU-GAUFRES est élue Vice-Présidente à l'unanimité, au scrutin secret.

4. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Rapporteur : Mme Claudy MONTAGNE

Le Comité syndical prend acte de la lecture et de la transmission de la charte de l'élu local à l'unanimité.

5. DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU PRÉSIDENT

Rapporteur : Mme Claudy MONTAGNE

Le Comité syndical décide d'adopter les délégations données à la Présidente à l'unanimité.
La Présidente rendra compte des décisions exercées par délégation lors de chaque réunion de l'assemblée délibérative.

6. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2026

Rapporteur : Mme Claudy MONTAGNE

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

7. REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2025 – ERREUR MATÉRIELLE

Rapporteur : Mme Claudy MONTAGNE

Le Comité Syndical autorise la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026 à l'unanimité.

La séance est levée à 17H55.

Signé le : 22/06/2026
Publié le : 22/06/2026

La Présidente,
Claudy MONTAGNE

